

JURIDIQUE

Objectifs : à l'issue de la formation le stagiaire connaît les obligations juridiques de l'acte de construction et de rénovation de piscine

Contenu :

- Documents réglementaires avant travaux
 - Demande préalable de travaux ou permis de construire
 - DROC (Document Règlementaire d'Ouverture de Chantier)
 - DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)
- Les mentions obligatoires du devis de construction et de rénovation de piscine
- Documents réglementaires après travaux
 - Document de réception de chantier avec ou sans réserve
 - Document de levée de réserve
 - Garantie de parfait achèvement
 - Garantie décennale
- Quelles sont les solutions pour résoudre un litige à l'amiable ? (médiation, constat d'Huissier)

Modalités pédagogiques : formation en groupe de 10 stagiaires maximum avec alternance d'apports théoriques et pratique

Validation : exercices pratiques en cours de formation - test de positionnement en entrée et sortie de formation - certificat de réalisation remis en fin de formation

Formateur : Mr VIE Benjamin, Directeur Cap Formation Métiers de la Piscine, Expert Judiciaire près la cour d'appel de Montpellier.

Contact : Aurélie ROUSSEL – aurelie@cap-formations.com

Aucun prérequis
– Tout public
adulte

Durée : 7 heures
sur 1 jour

Tarif : 462€ HT
(éligible au financement
de la formation
professionnelle)